

**Copie à publier aux annexes du Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**



16035226



Division LIEGE

29 FEV. 2016

Greffe

N° d'entreprise 0466344425
Dénomination
(en entier) : **CUMA FASTRE**

(en abrégé) :

Forme juridique : SCRL

Siege : Rue des Héros, 32 B-4000 ROCOURT
(adresse complète)

Objet(s) de l'acte : **Remplacement et nomination d'administrateurs.**

Délibérations et votes

1. Le Président rappelle les circonstances de la disparition récente de Monsieur Michel LEJEUNE. Ce décès nécessite son remplacement au sein du conseil d'administration de la société CUMA FASTRE SCRL ;

L'Assemblée lui donne décharge concernant la réalisation de son mandat pour la période du 01 janvier 2015 au 20 janvier 2016.

Cette résolution mise aux voix a été adoptée à l'unanimité.

2. Le Président expose le choix du conseil d'administration quant au remplacement de la place vacante.

Est appelé à remplir la fonction, son fils, François LEJEUNE domicilié rue R. Lejeune, 10 à B-4342 HOGNOUL.

Il disposera des pouvoirs prévus par la loi et les statuts.

Le mandat prendra cours à partir du 21 janvier 2016 pour une durée illimitée.

Sauf décision du conseil d'administration, le mandat est stipulé être réalisé à titre gratuit.

Cette résolution mise aux voix a été adoptée à l'unanimité.

André FASTRE, administrateur-délégué.

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 09/03/2016 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B

Au recto Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers

Au verso . Nom et signature